

Communiqué de presse

Sanlam Maroc lance Assur'Auto L'Hemza+ pour démocratiser l'accès à la protection Dommages

Casablanca, 2 février 2026 – Sanlam Maroc annonce le lancement d'Assur'Auto L'Hemza+, une nouvelle offre d'assurance automobile conçue pour élargir l'accès des automobilistes marocains à une protection Dommages, en complément de la Responsabilité Civile obligatoire.

Dans un marché où la grande majorité des conducteurs reste assurée uniquement en RC, de nombreux automobilistes demeurent aujourd'hui exposés financièrement en cas de sinistre responsable ou lorsque le tiers n'est pas identifié. Cette situation concerne des usages très courants de la voiture et constitue un frein majeur à une protection plus complète.

Rendre la protection Dommages accessible au plus grand nombre

Les garanties Dommages existent depuis longtemps sur le marché, mais elles restent souvent perçues comme réservées à une minorité de conducteurs, en raison de leur coût. Avec L'Hemza+, Sanlam fait le choix stratégique de rendre ces garanties plus accessibles, afin d'encourager un plus grand nombre d'automobilistes à mieux se protéger.

Le pack L'Hemza+ intègre ainsi notamment la garantie Tierce ÉCO, qui permet l'indemnisation des dommages subis par le véhicule, avec ou sans tiers identifié, dans les limites prévues au contrat.

Une couverture équilibrée à coût maîtrisé

Proposé au tarif de 490 dirhams, L'Hemza+ combine la garantie Tierce ÉCO avec un ensemble de garanties essentielles, comprenant le Vol, l'Incendie, le Bris de glace et l'Assistance, afin d'offrir une protection cohérente face aux principaux risques liés à l'usage quotidien du véhicule.

Cette approche permet de concilier niveau de couverture, lisibilité de l'offre et maîtrise du budget, dans un contexte où le coût de l'assurance demeure un critère déterminant pour de nombreux assurés.

Une démarche en faveur d'une assurance plus inclusive

À travers Assur'Auto L'Hemza+, Sanlam Maroc poursuit sa stratégie de développement d'une assurance automobile plus inclusive, visant à réduire le nombre de conducteurs insuffisamment protégés face aux aléas de la route.

En facilitant l'accès à des garanties historiquement moins répandues, l'assureur entend contribuer à une meilleure résilience financière des ménages et à une culture de l'assurance plus équilibrée, fondée sur la prévention et la protection durable des assurés.